

FICHE D'INSCRIPTION

Pôle Jeunesse du Mont-Dore du 5 janvier au 6 février 2026 à
PLUM

Ce dispositif s'adresse uniquement aux personnes de 14 ans et +

L'accès au Pôle Jeunesse est strictement réservé aux personnes préalablement inscrites ou en possession du formulaire dument complété.

À REMETTRE

PARTICIPANT(E)

Nom : Prénom : Âge :

Si le participant est mineur :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e),

Père / Mère ou Tuteur légal de :

Autorise mon enfant à bénéficier du transport gratuit mis en place par la Ville et de participer aux activités organisées par la Ville du Mont-Dore dans le cadre du dispositif « Pôle Jeunesse du Mont-Dore », du lundi 5 janvier au vendredi 6 février, de 9h00 à 16h00 au Pôle jeunesse de Plum et ses environs. Pour le transport, le tableau doit être complété au verso.

Sauf avis contraire formulé par écrit, le responsable légal autorise la Ville du Mont-Dore à prendre en photo ou en vidéo son(ses) enfant(s) et éventuellement à diffuser son image dans le cadre de ses supports de communication.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. 1 : Tél. 2 :

QUESTIONNAIRE DE SANTE

ETAPE 1 : Remplir la fiche médicale ci-dessous que vous conserverez par la suite.

ETAPE 2 : Selon les réponses OUI ou NON cochées, mettre une croix sur une des deux cases du tableau ci-dessous afin d'attester la nécessité d'un avis médical et d'un certificat médical ou non.

Nom	Prénom	Age		Atteste qu'une réponse ou plusieurs du questionnaire étaient positives, obligation de fournir un certificat médical	Signature du majeur ou représentant légal
				Atteste que toutes les réponses du questionnaire étaient négatives.	

INSCRIPTION

Cocher la / les case(s) :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Du 5 janvier au 9 janvier 2026. | <input type="checkbox"/> Du 19 janvier au 23 janvier. | <input type="checkbox"/> Du 2 février au 6 février. |
| <input type="checkbox"/> Du 12 janvier au 16 janvier. | <input type="checkbox"/> Du 26 janvier au 30 janvier. | |

Toute personne présente en dehors des semaines sélectionnées ne pourra pas être acceptée. En cas d'inscription, si la participation ne peut finalement pas avoir lieu pour quelque motif que ce soit, l'organisateur devra impérativement en être informé.

INSCRIPTION AU TRANSPORT

NOM - PRENOM				
AGE		TEL		QUARTIER D'ORIGINE
ARRET BUS				

L'accès au bus est strictement réservé aux personnes préalablement inscrites ou en possession du formulaire dument complété. Toute personne non inscrite ne pourra pas monter à bord.

INSCRIPTION AU SERVICE DE REPAS

Allergies alimentaires ?

- OUI, préciser : Allergies, problèmes de santé :
- NON

REGLEMENT INTERIEUR

➤ OBLIGATIONS DU PARTICIPANT :

- Respecter le personnel encadrant, les transports, les autres participants et les infrastructures et matériel mis à disposition lors des activités.
- Consommer ou introduire des boissons alcoolisées, de la drogue ou tout objet dangereux.
- Être sobre, ne pas être en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiant.

➤ TENUE VESTIMENTAIRE :

- Une tenue correcte est exigée, adaptée à la pratique d'activités physiques et sportives.
- Prévoir une casquette, gourde et tout autre moyen de protection contre le soleil et la chaleur.
- Prévoir un rechange, en cas de pratique d'activités nautiques ou en cas d'intempérie. Toute personne étant mouillée, ne sera pas acceptée à monter dans le bus.

Mont-Dore, le :

Signature du majeur ou du représentant légal pour les mineurs :

**Les informations demandées font l'objet d'un traitement placé sous la responsabilité de la Ville du Mont-Dore, dont le siège est situé : 4468 avenue des deux baies, Boulari, 98809 Mont-Dore, et représentée par son maire en exercice.*

Les données collectées (photos, vidéos, fiches d'inscriptions) par la Ville du Mont-Dore sont uniquement utilisées pour le dispositif Pôle Jeunesse du Mont-Dore. Nous nous engageons à supprimer vos informations personnelles à la fin du dispositif.

Les données collectées ne seront pas communiquées à d'autres destinataires que les agents habilités de la Ville du Mont-Dore, vous pouvez accéder aux données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ou celle de votre enfant, et vous pouvez exercer votre droit à la portabilité de vos données. Pour exercer ce droit ou pour toutes question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter à : Ville du Mont-Dore. Délégué à la protection des données – Mairie du Mont-Dore – BP 3- 98810 Mont-Dore ou par courriel à dpo@ville-montdore.nc si vous estimez après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Cnil.

FICHE MEDICALE (à conserver)

Les renseignements médicaux pourront être utiles en cas d'urgence ou d'accident.

QUESTIONNAIRE DE SANTE (veuillez renseigner ensuite le petit tableau ci-dessus qui confirmera la nécessité d'un certificat médical ou non)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous avez la capacité de participer aux activités physiques et sportives Pôle Jeunesse du Mont-Dore 2026	OUI	NON
Veuillez répondre aux questions suivantes en cochant la case OUI ou la NON*		
Durant les 12 derniers mois		
Avez-vous déjà été hospitalisé(e) une journée ou plus ?		
Avez-vous subi une opération ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire ? (Fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite etc...)		
Votre pratique sportive est-elle interrompue ? si oui, pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous qu'un avis médical est nécessaire à la reprise de votre activité sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du participant ou de son représentant légal.		

Tous les participants doivent impérativement avoir une tenue adaptée à la pratique sportive pour participer aux activités physiques et sportives durant le dispositif Pôle Jeunesse du Mont-Dore. En cas d'accident d'un participant où la responsabilité de la Ville du Mont-Dore n'est pas mise en cause, les frais médicaux seront intégralement pris en charge par la couverture sociale de celle-ci.

La Ville du Mont-Dore se réserve le droit de modifier et/ou d'annuler les horaires ou la nature de l'activité si les conditions météorologiques l'exigent.